



Confédération
Musicale de France
Mai 2017

ZOOM SUR LA FÉDÉRATION

CMF Saône-et-Loire

RETOUR

sur le 116^e congrès de la CMF
à Chalon-sur-Saône



Parution bimestrielle
www.cmf-musique.org



ÉDITO

MAI 2017

EXPLORATION

- 2 Zoom sur la fédération
CMF Saône-et-Loire

REPORTAGE

- 5 Retour sur le 116^e congrès
de la CMF
7 Le Congrès en musique

BONNES PRATIQUES

- 8 La Licence CMF : Des avantages
pour les membres adhérents
9 Crowdfunding : Le financement
participatif en ligne

PRATIQUE MUSICALE

- 11 Préparez votre 14 juillet
12 Gros plan sur la Batterie-
Fanfare
• Rencontre avec Guy Coutanson

AGENDA

- 14 Événements CMF
• Étranger
• Actualités
16 En bref

APRÈS LE CONGRÈS DE CHALON-SUR-SAÔNE, DE NOUVEAUX CHANTIERS

Le congrès de Chalon-sur-Saône a révélé, si besoin en était, une santé florissante de notre CMF et une volonté indéfectible de faire progresser notre mouvement.

La qualité de l'accueil organisé par nos amis de Bourgogne et de la Saône-et-Loire, la très remarquable qualité des interventions du maire, celle des prestations musicales entendues, puis des rapports et des interventions du pupitre étaient à la hauteur de l'ambition de la CMF d'accéder aux plus hauts sommets de la hiérarchie nationale. Le présent journal et les suivants en rendront largement compte.

Mais au-delà du compte-rendu présenté, on note surtout que les échanges ont initié de nouveaux chantiers et une évolution significative des affaires en cours.

Parlons de « CMF réseau » et de la licence du musicien, parlons de l'évolution vers une nouvelle organisation territoriale, parlons de cette volonté d'aller plus vers le musicien de base et de sa structure, parlons de l'équilibre budgétaire de nos associations de base, parlons du statut des métiers d'encadrement, autant de têtes de chapitres qui nous remettent à l'ouvrage et que les générations montantes vont devoir prendre en compte.

Le métier va rester passionnant.



Jean Jacques Brodbeck,
Président de la CMF

En couverture

L'ensemble des élèves de l'Harmonie École et les musiciens de l'Orchestre Fédéral sous la direction de Jean-Marc Tremblay lors du 116^e congrès de la CMF à Chalon-sur-Saône

Confédération Musicale de France

10-12 avenue de la Marne,
92120 Montrouge
TÉL. 0155582282
FAX 0147356308
MAIL cmf@cmf-musique.org
SITE www.cmf-musique.org
SIRET n°78445208800031
APE n° 9499 Z

Crédit Mutuel,
44 avenue de la République,
92120 Montrouge

Directeur de la publication

Jean Jacques Brodbeck

Rédaction et réalisation

Camille Matet | Journaliste
MAIL redac.cmfmagazine@cmf-musique.org
TÉL. 0155582287
Adrien Aybes-Gille | Graphiste
MAIL pao.cmfmagazine@cmf-musique.org
TÉL. 0155582286

Abonnement

MAIL abo.cmfmagazine@cmf-musique.org
TÉL. 0155582284

Publicité

Au support, TÉL. 0155582287

Impression

ITF imprimeurs, z.a. Le Sablon, cs 40051,
72230 Mulsanne

«Toute reproduction même partielle par quelque autorité que ce soit, du contenu de la présente revue, est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée.»



ZOOM SUR LA FÉDÉRATION CMF SAÔNE-ET-LOIRE

EXPLORATION | PAR CAMILLE MATET

La fédération musicale de Saône-et-Loire a été créée en 1927 par la volonté d'une cinquantaine de sociétés. Elle a pour principales missions de favoriser l'art et la pratique musicale collective, de coopérer à l'éducation musicale populaire et de participer à l'animation du territoire.

✚ Concert de gala du Big-Band Chalon-Bourgogne lors du 116^e congrès de la CMF

En 1955, la fédération réunit 147 sociétés puis, en 1978, elle atteint son apogée comptant 156 sociétés adhérentes. Aujourd'hui, elle est forte de 112 sociétés représentant toutes les esthétiques de formation musicale. Rencontre avec son président, Gérard Hochart.

Depuis quand avez-vous rejoint le réseau CMF ?

GÉRARD HOCHART : En 2014, la fédération devient une délégation de la CMF et adopte l'appellation de CMF Saône-et-Loire. Elle a depuis lors modifié ses statuts pour s'aligner en partie sur ceux de la CMF en créant deux collèges et en remplaçant le tiers sortant par des mandats de 4 ans.

Le territoire qu'elle couvre est découpé en quatre secteurs. Son projet des « Quatre saisons » a pour objectif de développer des manifestations musicales visant à participer à l'attractivité culturelle de chaque secteur. Le Printemps en Bresse pour une journée d'Orchestre à vent, un mois en été pour le Grand Chalon pour le festival « Chalon en mode été », la journée des musiciens avec le « Play-In Tramayes » en automne pour la Saône-et-Loire Sud et le chant Choral pour la Saône-et-Loire Nord en Hiver.

Ses actions sont soutenues par la mise en place d'un fonds de dotation « MusiDot 71 » destiné à créer un mécénat d'entreprise favorisant le développement de l'animation musicale du territoire et sensibilisant l'entreprise à sa participation à la culture musicale. J'adresse un remerciement particulier au Crédit Mutuel qui soutient nos actions depuis plusieurs années. La CMF de Saône-et-Loire dispose, pour assurer la formation des cadres, de deux outils d'exception : un Orchestre Fédéral classé et une Harmonie école.

De surcroît, elle organise tous les ans un stage d'été reconnu pour sa qualité et son ambiance.

La diversité et la densité de ses structures lui ont permis d'organiser le congrès national de la CMF en 2017.

Parlez-nous de la pratique musicale dans votre région ?

G. H. : La CMF Saône-et-Loire possède une grande richesse de pratique musicale. Elle regroupe 15 formats de sociétés allant de l'Harmonie (34 sociétés), aux ensembles vocaux (23), et aux écoles de musiques (21), à la Banda, au Big Band. Elle compte également le Folklore, les orchestres à plectres, symphoniques, de chambre ou baroques en passant par les fanfares, les batteries-fanfares, les ensembles d'accordéons, les orchestres de rue et les ensembles de saxophones.

Tous les formats proposés permettent d'assurer l'animation du territoire et participent à son attractivité. Les écoles de musique et conservatoires assurent le renouvellement des jeunes musiciens.

Quel est le rôle de la fédération que vous présidez ?

G. H. : Notre fédération assure la promotion de la pratique musicale collective non rémunérée en direction de nos publics et des élus. Elle contribue à développer l'image rajeunie de la CMF sur l'ensemble du territoire avec des manifestations labellisées CMF Saône-et-Loire, dont le programme des « Quatre saisons ». Elle doit trouver auprès des élus et des entreprises privées les financements nécessaires au maintien de la qualité de l'enseignement musical et au renouvellement des acteurs (musiciens, choristes, chefs de musique ou de chœurs) de nos sociétés adhérentes. Elle milite, d'une part pour améliorer les échanges culturels avec les conservatoires, d'autre part pour que l'entreprise privée se réapproprie son rôle de soutien à la culture non rémunérée.

Elle joue un rôle important dans la défense de l'enseignement musical en étant membre du conseil d'établissement du Conservatoire Régional de Chalon-sur-Saône et participe activement à la formation de jeunes musiciens.

Elle organise également un stage de formation musicale en été ce qui représente environ 2 800 heures de formation. Elle ►



gère deux ensembles d'orchestres : une harmonie école et un orchestre fédéral pouvant concourir en division excellence. Ce sont de véritables outils pédagogiques de qualité qui permettent d'élever le niveau musical de nos sociétés et participent à la formation des chefs de pupitre et des directeurs de musique. Ces actions sont soutenues par le Conseil Départemental. L'activité de ces deux ensembles représente environ 4500 heures de formation.

Elle apporte enfin conseil et aide aux structures adhérentes. Elle offre un service intermédiaire pour la paie des salariés et des adhérents qui le souhaitent. Nous centralisons à ce jour la gestion de paie d'une dizaine de structures.

Quelle est l'actualité de la CMF Saône-et-Loire en 2017 ?

G. H. : Cette année est l'année du congrès et de la préparation de la relève pour les prochaines élections de notre Conseil d'Administration qui se renouvelle en 2018 pour une durée de 4 ans. Nous avons toujours de gros efforts à faire pour améliorer notre communication et pour toucher les entreprises qui alimentent notre fonds de dotation afin de pérenniser notre projet des « Quatre saisons » et soutenir d'autres projets d'intérêt départemental, voire régional.

Il convient également de maintenir notre présence auprès des institutions.

Une réflexion est par ailleurs engagée sur la réorganisation de l'enseignement musical associatif en vue de mutualiser certaines tâches et d'harmoniser certaines activités par territoire.

Vous venez d'accueillir le 116^e congrès de la CMF, qu'est ce que cela représente pour votre fédération ?

G. H. : C'est un projet très enrichissant et important pour mettre à l'honneur un territoire et pour apporter à celui-ci la découverte de ce qu'est la Confédération Musicale de France qui souffre encore d'un manque de visibilité aux yeux des politiques et du grand public. Son organisation en Saône-et-Loire, et plus particulièrement à Chalon-sur-Saône où nous avons notre siège et notre bureau, a permis de confirmer auprès de nos élus l'importance d'être affilié à la plus grande confédération culturelle de France : la CMF.

Nous souhaitons montrer à l'ensemble des responsables musicaux de la CMF la richesse musicale de notre Fédération dont nous sommes fiers.

Cela a été pour nous une véritable aventure qui a en réalité débuté en 2014, sur la base du constat que nous avons fait de la diversité et de la qualité de nos orchestres dans le département. L'idée de demander à la CMF d'organiser un congrès en Saône-et-Loire a pris naissance à ce moment-là. Avant d'effectuer la demande à la CMF, il nous a fallu nous assurer que la municipalité était prête à nous accompagner dans ce projet.

À partir du moment où la CMF a donné son accord, et après avoir soumis notre idée à la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Bourgogne (FRSMB), actuellement CMF Bourgogne, nous nous sommes mis au travail dès le printemps 2015. Une commission ad hoc a ainsi été constituée.

Les points les plus compliqués à gérer ont été les réservations des lieux de déroulement du congrès, en essayant de respecter l'unité de lieu tout en choisissant les salles les mieux adaptées aux concerts. Dans une année d'élection, il est plus difficile de réserver ces lieux très convoités par les uns et les autres.

Enfin, nous avons choisi les dates de ce congrès : 20, 21 et 22 avril 2017. Il ne restait plus qu'à organiser le déroulement de chaque tâche, désigner les responsables et définir la feuille de route.

Une des difficultés est le déroulement du congrès qui est toujours dense et pour lequel il faut être vigilant sur la planification des moments qui entourent la partie statutaire. Du reste nous avons vérifié cette difficulté le premier soir après la réception à l'hôtel de ville.

Nous avons consacré à cette préparation de plus en plus de temps, au fur et à mesure de l'avancée du calendrier, pour ne nous consacrer qu'à elle depuis le mois de janvier dernier. Dès la fin de l'année précédente, nous avons commencé à préparer l'ensemble des documents à transmettre aux partenaires et aux congressistes.

La recherche de sponsors, la préparation des programmes, le choix de la restauration, la vérification du bon déroulement de l'ensemble, les échanges avec la CMF, les changements dans l'organisation en fonction des instructions venant des intervenants de la CMF, ont été autant de tâches à assurer et ont été riches d'enseignements. Jusqu'aux derniers jours, il faut être prêt à apporter « des modifications à l'organisation établie » pour s'adapter aux besoins de dernière minute.

Nous avons eu aussi un grand moment d'angoisse parce que les réservations tardaient à arriver. Puis elles sont arrivées, jusqu'au dernier moment alors que nous avons pris nos précautions quant aux délais d'enregistrement des participants. Pour terminer, nous sommes très satisfaits que le congrès soit terminé et se soit bien déroulé et je dois dire que le fait d'avoir pu s'appuyer sur un cahier des charges nous a été très utile. La CMF nous a ainsi guidé dans le déroulement de cette organisation et la municipalité de Chalon-sur-Saône nous a apporté un soutien énorme dans la mise à disposition des sites et dans la réalisation des outils de communication.

L'équipe qui a contribué à l'organisation et participé tout au long de ce congrès a été formidable.

Nous lui adressons un grand remerciement pour toutes ces contributions. ■

📍 Concert à l'auditorium du Grand Chalon

LA FANFARE DE DEMIGNY

Demigny est un village autrefois viticole de 1800 habitants, situé à 20 km au nord de Chalon-sur-Saône, à la limite de la Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or.

Sa Fanfare, nom officiel, est une harmonie municipale, créée en 1859 par M. Émile Guimet, célèbre orientaliste, alors propriétaire du Château de Demigny, qui a su initier les nombreux vigneron à l'art musical.

Nous avons donc 158 ans d'existence. Notre Fanfare compte actuellement 45 musiciens, tous bénévoles, âgés de 8 à 84 ans, dans un esprit familial et convivial.

Cet ensemble est dirigé par Jocelyn Bordet, qui a succédé à son père, Jacques Bordet, véritable second fondateur, puisque, dans les années 1980, il a su apporter le regroupement et le renouveau à ce groupe éparpillé, et créer une école de musique, toujours existante, permettant l'alimentation de la fanfare en jeunes musiciens.

Jocelyn Bordet est secondé par Arnaud Feller, jeune trom-

pettiste, professeur au conservatoire de Bourg-en-Bresse et à l'orchestre fédéral de Saône-et-Loire. Ses 3 frères et sœurs sont également sur les rangs de la Fanfare.

Nos occupations sont diverses et variées avec les animations du village. Nous organisons des concerts pour la Sainte-Cécile en novembre ou le 14 juillet par exemple, des concerts de quartier pour la fête de la musique et les commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Nous participons aussi aux fêtes locales des alentours : mi-carême de Chagny, cavalcade de Saint-Gengoux-le-National, défilé de vagues conscrits de Chalon-sur-Saône et Saint-Marcel, fête de la Pentecôte à Louhans. Chaque année est bien remplie.

Aujourd'hui, c'est en famille que l'on vient à la Fanfare travailler parfois durement, mais passer également de biens agréables moments.

Notre devise : se faire plaisir en jouant et faire plaisir aux gens qui nous écoutent. ■

JEAN-FRANÇOIS BONIN

PRÉSIDENT DE LA FANFARE DE DEMIGNY

1 La Fanfare de Demigny



2 L'Harmonie-Batterie Fanfare municipale de Blanzay

L'HARMONIE-BATTERIE FANFARE MUNICIPALE DE BLANZAY

L'Harmonie-Batterie Fanfare municipale de Blanzay (alias HBF Blanzay) est constituée de 2 orchestres : une harmonie composée d'une soixantaine de musiciens dirigés par Olivier Boreau et une batterie fanfare, elle-même composée d'une trentaine de musiciens dirigés par Pierre Césarini.

Elle compte parmi ses rangs des musiciens de tous les âges, cependant la moyenne d'âge est assez jeune, grâce aux liens forts tissés avec l'École Municipale de Musique de Blanzay.

Lorsque nous le pouvons, nous participons à des concours : en 2014 à Bourtheroulde (Haute-Normandie) avec la Batterie Fanfare et en 2016 à Mâcon avec l'Harmonie. L'HBF Blanzay participe bien évidemment à des animations de rue et propose des spectacles pour lesquels nous aimons inviter des artistes divers, des musiciens amateurs et des musiciens professionnels. C'est ainsi qu'en 2016, l'harmonie avait invité Jean-Sébastien Borsarello, timbalier solo de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse.

Cette année, elle a invité un groupe de danse country pour un voyage musical en Amérique. De même, en 2016, la Batterie Fanfare avait convié l'École du Spectateur pour un spec-

tacle mêlant musique et chant sur le thème des 4 éléments. Elle a également proposé un conte musical mêlant musique et théâtre, créé spécialement pour l'occasion, avec la participation d'un fauconnier, de 2 compositeurs (Olivier Boreau et André Telman) et des élèves d'une école primaire de Blanzay. À cette occasion, nous avons d'ailleurs souhaité reverser l'intégralité des bénéfices de cette soirée au profit de la recherche contre les cancers des enfants.

Notre actualité ? Elle est chargée puisque nous participons notamment le 7 mai à la cavalcade de Saint-Gengoux le National ; le 24 juin nous animerons la fête de Blanzay ; le 30 juin nous serons aux côtés des jeunes de l'orchestre junior pour un spectacle mêlant musique, trapèze et arts du cirque avec la B-side Compagny...

Nos projets ? Eh bien l'an prochain, il se pourrait que nous partions pour un voyage musical du côté des pays de l'Est... ou bien que la Bretagne vienne à nous... même si l'Alsace nous tend déjà les bras ! Tout cela reste encore au conditionnel, mais... affaire à suivre ! ■

ODILE CREUZET

PRÉSIDENTE HARMONIE BATTERIE FANFARE MUNICIPALE DE BLANZAY



RETOUR SUR LE 116^e CONGRÈS DE LA CMF

REPORTAGE | PAR CAMILLE MATET

La CMF Saône et Loire a organisé cette nouvelle édition du congrès les 20, 21 et 22 avril dernier et c'est à Chalon-sur-Saône (71) que s'est déroulée l'Assemblée Générale. L'occasion de présenter les nouveaux projets mis en place par la CMF, notamment la licence CMF et la fédération CMF-MA.

Les travaux en Assemblée Générale ont été ponctués d'interventions de partenaires tels qu'«Audition Solidarité» ou «2iOpenService», qui a présenté les évolutions de l'intranet CMF réseau. La mission «Calliope et Euterpe» a également présenté son «Guide à l'intention des établissements d'enseignement et de pratique musicale en milieu associatif». Ce fut aussi l'occasion d'échanger avec les représentants des différentes fédérations musicales sur leurs expériences et d'assister aux concerts du Brass Band du CRR de Chalon-sur-Saône, de l'ensemble des élèves de l'Harmonie École et des musiciens de l'Orchestre Fédéral, ainsi que du Big Band Chalon Bourgogne (voir p. 7).

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

«Mesdames et messieurs,
Chers délégués et chers amis de la musique,

Tout d'abord soyez les bienvenus à notre 116^e congrès de la CMF; c'est toujours une joie pour les responsables que nous sommes de vous accueillir pour vous écouter, vous entendre et vous informer des orientations stratégiques que nous proposons dans un échange que nous souhaitons aussi fructueux que possible.

Nos remerciements les plus chaleureux vont d'abord à la fédération des sociétés de musique de Saône et Loire et à son président Gérard Hochart qui a conduit les travaux de préparation de ce congrès avec les services.

Tous les ans nous pleurons le voyage vers l'éternel de beaucoup de nos amis musiciens, et pour les plus illustres d'entre eux nous en faisons l'éloge dans notre magazine. Pour leur rendre honneur et pour rendre honneur à tous les musiciens qui sont partis depuis un an, je souhaite que nous respections une minute de silence debout...
Je vous remercie.

Chers amis,

Les temps difficiles que nous traversons au quotidien nous appellent à une réflexion profonde sur le sens de notre existence vers plus de sagesse et de lien social. Cette semaine j'ai été inspiré par un article du quotidien l'Alsace du 16 avril qui rapporte un entretien entre notre ancienne ministre de la culture Catherine Trautmann et Marion Muller-Colard, une théologienne, épouse d'un professeur de musiques actuelles au conservatoire de Mulhouse.

Marion Muller-Colard rappelle, en s'appuyant sur les dérives rapportées dans l'actualité, qu'il faut «privilégier les lieux de parole et non de communication», car «la parole exige d'être enrichie par celle de l'autre», la confrontation enrichit le débat car «personne n'a raison tout seul». «La parole est le lieu de la puissance, la communication le lieu du pouvoir».

Opportunément, elle confirme qu'«une campagne électorale repose sur la séduction». ▶

▶ De gauche à droite : Christophe Morizot, Yves Gallo, Serge Hillar, Gérard Hochart, Jean Jacques Brodbeck, Gilles Platret (Maire de Chalon-sur-Saône), Daniel Bart, Thierry Bourguignon, Robert Combaz, Françoise Harbulot, Philippe Rio et Maurice Lllurda



1



2

1 Assemblée générale statutaire de la CMF
2 Accueil des congressistes à la Mairie de Chalon-sur-Saône

Constatons d'ailleurs que les outils de communication deviennent les vecteurs de toutes les turpitudes.

Privilégier Twitter, Facebook et autres délicatesses du net, ériger l'immédiateté en valeur morale, qui favorise la chronique et les polémiques inutiles et mensongères, procède d'un recul grave de la réflexion intellectuelle, du débat et de l'échange, porte une atteinte irréversible à la crédibilité du débat public et ainsi appauvrit le panel des solutions possibles à la résolution des problèmes.

Après ces quelques mots de Sages, revenons aux affaires, et passons à celles du quotidien qui souvent, il faut bien le dire, nous fâchent.

La crédibilité du débat public, voilà l'objet, elle est tellement atteinte que nous avons l'impression de vivre dans une République bananière qui a propension à initier des solutions extrêmes et dangereuses.

Le risque de dérives graves nous impose de concevoir des parades et d'initier des actions vers les autorités en charge du lien social et de la culture; Thierry Bourguignon vous en rendra compte tout à l'heure.

Problème récurrent depuis des décennies, la situation de la relation avec les institutions nous interpelle trop sérieusement pour que nous laissions les dossiers en l'état.

D'abord est-ce qu'on parle de culture dans le débat électoral qui se déroule ces jours-ci? Cette carence n'est-elle pas au cœur de problème?

Sur le simple plan pratique, que faut-il penser quand vous ne recevez pas la moindre parcelle de réponse en écrivant, sous la plume de députés et de sénateurs, trois lettres au ministre de tutelle?

La non-réponse aux sollicitations des représentants du peuple est aujourd'hui érigée en principe de gestion habituel et banal comme nous avons pu le constater.

Quel est donc ce système de gestion publique? Qui attribue 60 fois moins d'aide publique aux musiciens de la CMF qu'à d'autres, sans explication plausible autrement qu'en se référant à un phénomène de «sédimentation de l'histoire» qui ne semble pas émouvoir nos fonctionnaires au point de les inciter à corriger les inégalités.

Quel est donc ce système de gestion publique? Quand les représentants du ministère s'adressent à vous à la limite du respect et de la politesse?

Quel est donc ce système de gestion publique? Qui nous octroie généreusement moins de 10 % de notre budget en subvention publique mais quasi 100 % à d'autres?

Nos musiciens ne sont pas la lie de notre société, ils sont une élite dans le panel social de notre Nation, et il faut qu'ils le fassent savoir.

Ce musicien va être défendu et nous allons le confirmer dans son rôle de citoyen acteur de son destin et capable de renverser des montagnes, le combat va continuer avec de nouveaux moyens et de nouvelles énergies dès demain; nous allons investir le plateau politique nouveau qui se met en place, le musicien va devenir militant.

Il ne peut que renier son cadre actuel, pour cela il ne pourra s'abstenir dimanche...

L'enjeu est simple, puisque l'on ne nous entend pas, il va falloir jouer plus fort et plus souvent; cela dépend de vous.

Vos députés et sénateurs devront être saisis et nous allons vous aider pour cela, nous vous donnerons les armes pour vous battre sur tous les terrains.

Chers amis, après cette diatribe virulente, nous allons démontrer que la CMF est au travail; mes amis du bureau vont, lors de cette assemblée générale et dans les minutes qui viennent, vous exposer l'activité dans son détail. Vous verrez que de nombreux chantiers ont démarré, d'autres vont s'ouvrir, la transition vers un nouveau bureau en 2018 à Évian s'organise; il faudra peut-être vous impliquer personnellement pour cela...

Sachez que toute mission à la CMF requiert un niveau de compétence quasi professionnel, raison pour laquelle nous lançons un appel insistant pour que des vocations se réveillent en notre sein pour prendre le relais d'une équipe qui depuis 2010 a reconstruit la CMF; cette CMF qui reste un ouvrage en éternelle évolution avec un besoin en énergies nouvelles permanent autant avec des femmes que des hommes de bonne volonté.

De nouveaux chantiers vont s'ouvrir, dans les années qui viennent nous devons concevoir un système de gestion d'une association de musique et de chant qui soit un système concerté entre les acteurs du territoire, les musiciens, les responsables d'associations, les élus locaux, etc. Ces derniers temps j'ai vu trop d'orchestres disparaître parce que des responsables publics ne leur concédaient pas plus de valeur que celle de trois *Marseillaises* annuelles...

Nous allons devoir travailler sur le statut social de notre milieu et nous trouverons les hommes et les femmes de qualité qui nous feront avancer, tel est mon message subliminal.

Je vais à cet instant finir mon rapport moral pour vous dire tout le bien que je pense de vous et de votre implication, employés et délégués; nous restons à l'écoute de toutes nos structures et essayons d'être de bon conseil face aux multiples problèmes dans les territoires.

Vous vous rendrez compte à l'écoute des rapports que le travail est quotidien, que les agents de la CMF sont sollicités souvent d'une manière sévère en termes de densité et que, avec les membres du bureau, je peux sans hésitation les remercier sincèrement de la qualité de leurs prestations. Je vous remercie de votre attention. » ■



LE CONGRÈS EN MUSIQUE

REPORTAGE | PAR CAMILLE MATET

JEUDI 20 AVRIL

Pour le lancement du 116^e congrès de la CMF qui s'est déroulé à Chalon-sur-Saône, les congressistes ont été accueillis par un discours du Maire à l'Hôtel de Ville. Un discours ponctué d'interludes musicaux avec un Concert-happening des Ateliers Vocaux de l'association Musique/Pluriel.

Forte d'une centaine d'adhérents et d'une vingtaine de bénévoles actifs, servie par des professionnels reconnus, Musique/Pluriel est à l'origine de manifestations inédites et porteuses de lien social.

Musique/Pluriel propose des ateliers pour tous les âges, des animations musicales pour la petite enfance, des événements inattendus, des concerts, des créations originales, de la musique partout et pour tous...

Pour clôturer cette première journée de congrès, deux concerts ont eu lieu à l'Auditorium du Grand Chalons.

En première partie, l'ensemble des élèves de l'Harmonie École et les musiciens de l'Orchestre Fédéral se sont produits sous la direction de Jean-Marc Tremblay. Médaillé d'or de la classe de Direction du CRR de Chalon-sur-Saône, titulaire du DADSM et d'une licence de musicologie, il est

également le directeur de l'Harmonie de Bourg-en-Bresse. La seconde partie a vu se produire le Brass Band du Grand Chalons sous la direction d'Éric Planté. Ce dernier est soliste des orchestres de la Garde Républicaine, 1^{er} prix de trompette du CNSM de Lyon, professeur au CRR de Chalon-sur-Saône. Le Brass Band du Grand Chalons a remporté un 1^{er} prix en division 3 au Championnat National de Brass Band qui s'est déroulé à Lyon les 18 et 19 février dernier.

VENDREDI 21 AVRIL

À l'occasion de la soirée de Gala, les congressistes ont assisté au concert du 30^e anniversaire du Big-Band Chalon-Bourgogne. Christian Villeboeuf a donné les rênes à Denis Desbrières, batteur du Big-Band, qui désormais préside la formation. Ce «nouveau» Big Band revient avec un répertoire dédié au chanteur crooner Paul Anka et intitulé *Rock Swings*. Ce répertoire fait la part belle à Jean-Charles Mossu, qui se positionne naturellement comme leader. L'orchestre, lui, oscille entre accompagnement traditionnel et improvisations endiablées.

SAMEDI 22 AVRIL

Des concerts gratuits ont été proposés au grand public à la salle Marcel Sembat et au hasard des rues.

Musique/Pluriel s'est produit sur la Place du Théâtre, le Quintet à cordes et l'Orchestre de Chambre Châlonnais, à l'Espace patrimoine.

Place de l'Hôtel de Ville, vous avez pu retrouver un atelier Jazz de l'école de musique de Saint-Rémy Les Charreaux et enfin, à nouveau, Musique/Pluriel sur la Place du Théâtre. ■

SITE www.cmf-musique.org/evenements/congres-federal-cmf/edition-2017

- 1 2 L'association Musique/Pluriel
- 3 Le Grand Orchestre Fédéral
- 4 Le Big-Band Chalon-Bourgogne

LA LICENCE CMF DES AVANTAGES POUR LES MEMBRES ADHÉRENTS

PAR CÉCILE BAUDUIN



En plus d'être une carte d'identité CMF, la licence CMF permet d'offrir aux membres adhérents de la CMF des avantages et d'obtenir notamment des tarifs préférentiels auprès de certains partenaires musicaux dans toute la France.



COMMENT RÉCUPÉRER LA LICENCE ?

Disponible dans l'intranet CMF réseau, pour l'année civile en cours, cette licence est téléchargeable et imprimable, sous forme de carte. Chaque membre adhérent, dans la mesure où sa fiche personnelle est renseignée, a accès à une licence nominative, comprenant un matricule personnel et unique, sa photo, ses nom et prénom et le nom de sa structure. Seule condition pour accéder à cette licence : que la structure soit à jour dans le paiement de sa cotisation annuelle par CMF réseau.



La procédure est simple et rapide. Cela dépend de la version CMF réseau utilisée par votre structure... Si vous avez vos propres identifiants CMF réseau, vous pouvez télécharger directement votre licence. Si vous n'avez pas accès à CMF réseau, le président de votre structure, association ou fédération, se chargera de la télécharger et/ou l'imprimer à votre place, et vous la communiquera. Une boîte à outils «Comment télécharger la licence CMF» a été réalisée pour vous guider : <http://bit.ly/2nOVl5m>.

QUELS SONT LES PARTENARIATS ?

La CMF négocie avec de nombreux partenaires nationaux pour proposer aux membres adhérents de la CMF les meilleurs avantages possibles. En tant que membre adhérent à la CMF :

- Bénéficiez d'un tarif préférentiel sur le site de vente en ligne *Ze Barnyshop* qui propose des tee-shirts originaux et de nombreux objets (tasses, sacs, etc.) sur le thème de la musique. Parfait pour offrir ou se faire plaisir.
- Créez votre billetterie en ligne à un tarif préférentiel avec *Billetweb*, une solution en self-service qui permet de gérer la billetterie d'un événement à distance et d'émettre des billets, idéal pour gérer la billetterie d'un festival, d'un stage ou d'un concert.
- Bénéficiez de tarifs réduits pour assister aux concerts du réseau SPEDIDAM. En 2017, 14 festivals sont annoncés sur l'ensemble du territoire français de mai à octobre. Une programmation riche et variée, pour tous les goûts et toutes les régions (Grain de Sel, Féré Jazz Festival, Lubéron Music Festival, Wolfi Jazz, Son des Cuivres, Saveurs Jazz, Vercors Music Festival, Surgères Brass Festival, Albertville Jazz Festival, et bien plus encore).
- Bénéficiez d'une assurance Habitation, d'une assurance Automobile à un tarif préférentiel avec CMF assurances. Nous ne manquerons de vous tenir informés des futurs partenariats dans les semaines à venir.

OÙ TROUVER L'INFORMATION ?

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la CMF ; dans la rubrique «services aux adhérents». Vous trouverez notamment sur cette page un document unique au format PDF, disponible et téléchargeable en accès réservé avec vos codes CMF réseau, regroupant l'intégralité des partenariats et indiquant la marche à suivre pour bénéficier de ces avantages. Ce document sera mis à jour régulièrement.

Attention à ne pas diffuser ce document en dehors du réseau CMF. Les avantages accordés par nos partenaires sont réservés aux membres adhérents de la CMF. Si ces avantages sont diffusés en dehors de la CMF, les partenariats n'auront plus d'intérêt...

EN TANT QUE FÉDÉRATION, COMMENT METTRE EN PLACE DES PARTENARIATS LOCAUX ?

Les présidents de fédération ont la possibilité de signer des conventions localement afin d'offrir des avantages spécifiques à leur région ou à leur département. Cela peut-être un magasin local, un réparateur, une salle de spectacle, un festival, etc. ■

SITE www.cmf-musique.org/services-aux-adherents/licence-cmf

TRUCS & ASTUCES CMF RÉSEAU

Récupérer ses identifiants CMF réseau

Si vous avez perdu vos accès, contactez votre fédération locale, elle vous en communiquera un nouveau. Les accès à CMF réseau dépendent de la version CMF réseau utilisée par votre structure. Certaines structures donnent accès à CMF réseau à tous leurs membres adhérents. D'autres ont un accès réservé aux membres de l'administration. Dans ce dernier cas, contactez le président de votre structure pour récupérer votre licence.

Se connecter à la page de la licence sur le site de la CMF

Rendez-vous sur www.cmf-musique.org, cliquez sur «se connecter» en haut de page, entrez vos identifiants CMF réseau, validez et cliquez sur le logo CMF réseau en haut de page puis allez sur la page de la licence : cmf-musique.org/services-aux-adherents/licence-cmf

CROWDFUNDING

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF EN LIGNE

PAR **CÉCILE BAUDUIN**

Le *crowdfunding* c'est une campagne de financement participatif via un site internet qui permet de mettre en place une collecte de dons en ligne pour aider un projet précis. N'importe qui peut donner le montant qu'il souhaite. Le *crowdfunding* peut compléter des subventions, des partenariats, et peut même, parfois, financer l'intégralité d'un projet. Mais pour cela, il est bon d'appliquer quelques trucs & astuces. Créer une campagne demande juste du temps et de l'ingéniosité.

TRAVAILLER SON PROJET POUR ACCROCHER LES FUTURS DONATEURS

Il est important de choisir un projet concret afin que le donateur puisse s'identifier (festival, concert, voyage, production d'un album) et de penser à un projet qui va fédérer une communauté (bénévoles, partenaires, musiciens, etc.). Qui dit donateur, dit réseau et diffusion de l'information. Sans communauté pour relayer et soutenir un projet, la collecte ne décollera pas. Définir sa cible et s'assurer que son carnet d'adresses contient quelques e-mails est primordial avant de se lancer.

Enfin, présentez les porteurs du projet (photos, biographie, motivations), puis le projet, à travers des étapes clés, et expliquez-en l'intérêt afin d'humaniser votre page de collecte et d'avoir plus d'impact.

Vous lancez un festival de cuivres pour valoriser les cuivres dans la région du Limousin, en partenariat avec le conservatoire de Brive la Gaillarde et de Limoges, avec des ateliers « découverte » tout au long du festival. Le but de ce projet est d'offrir une animation musicale dans la région, de sensibiliser les jeunes aux cuivres et de développer les classes des conservatoires. Travaillez votre communauté en contactant les magasins de musique, les groupes locaux, les associations, les établissements scolaires, etc.

DÉFINIR UN OBJECTIF FINANCIER RÉALISTE

Commencez tout d'abord par définir le budget de votre projet, puis sélectionnez tout ou partie du budget que vous souhaitez faire financer. Ciblez un financement concret que vous pourrez clairement mettre en avant dans votre campagne pour sensibiliser les donateurs.

« Vos dons nous permettront de financer la location du Domaine Dopeyrac » sera forcément plus accrocheur que « vos dons nous permettront de faire vivre notre association ».

Ensuite, ne fixez pas un objectif trop élevé, au risque de décourager les contributeurs... Une cagnotte à 5000 € semblera plus atteignable que 50000 €.

Enfin, estimez l'apport financier de votre cercle proche. Il est déconseillé de débiter une collecte en ligne avec une cagnotte à 0€ car cela rendra l'internaute frileux et freinera la donation. Avant de lancer votre campagne officielle, adressez-vous aux membres de votre association, bénévoles, famille, amis, etc., qui ont déjà connaissance de votre projet et vous aideront volontiers à démarrer votre collecte en effectuant des microdons.

Mieux vaut définir un montant atteignable et faire appel à d'autres sources de financement pour compléter vos besoins (subvention, mécénat, partenariat). Mentionner les autres financements sur votre page de collecte donnera d'ailleurs plus de crédibilité à votre projet!

Les statistiques veulent que l'apport financier de votre cercle proche représente en moyenne 10 % du montant total récolté.

OFFRIR DES CONTREPARTIES

Les donateurs sont là pour soutenir votre projet mais c'est toujours plus motivant de donner lorsqu'il y a une contrepartie en retour. Le contributeur se sentira privilégié et en sera d'autant plus motivé. Veillez cependant à ne pas fixer de contreparties trop élevées. Pour rester dans vos frais, une contrepartie ne doit pas excéder 25 % du montant total du don. Une contrepartie n'est pas forcément financière, elle peut aussi être honorifique. Il peut être intéressant également de mettre des quotas en fonction des contreparties proposées pour être sûr de rester dans votre budget et rendre la contrepartie exclusive.

- 5 € : un immense merci ;
- 20 € : nom du donateur sur le site web du projet ;
- 50 € : bénévole sur le projet + nom sur le site ;
- 100 € : bénévole sur le projet + goodies (affiche, tee-shirt, etc.) + nom sur le site ;
- 200 € : pass pour le festival + nom sur le site (en quantités limitées) ;
- 500 € : accès aux coulisses + pass pour le festival + nom sur le site (en quantités limitées) ;
- Etc.

LANCER SA CAMPAGNE DE CROWDFUNDING AU BON MOMENT

Une collecte de dons dure idéalement entre 1 et 3 mois. Il est important d'anticiper le temps de récolte et vos dépenses à venir afin de pouvoir utiliser les sommes perçues lorsque vous en aurez besoin. Il ne faut pas pour autant commencer votre campagne trop tôt car plus le projet sera concret, plus le contributeur sera motivé à donner.

N'oubliez pas de fixer une date de fin pour que le donateur ait un repère temporel et qu'il ne remette pas son don au lendemain. De plus, cela vous permettra de faire des relances.

« Déjà 2500 € collectés, merci ! Plus que 20 jours pour atteindre notre objectif ».

Anticipez les moments forts de la préparation de votre projet pour rythmer votre campagne. Il est important d'animer votre collecte, de communiquer et de proposer régulièrement du contenu pour intéresser la communauté visée.

Votre festival a lieu en juillet. Lancez votre campagne en avril. Dans les temps forts de votre campagne, prévoyez de communiquer sur votre rencontre avec le maire, postez les photos de votre visite du site, annoncez la programmation officielle, postez des photos de votre équipe en réunion de travail, etc. Racontez une histoire. ▶

MOBILISER SA COMMUNAUTÉ

Avant le lancement officiel de la collecte, informez votre entourage proche par téléphone ou par e-mail personnalisé. Ces premiers dons vous permettront par la suite de convaincre les autres lors du lancement officiel.

Expliquez-leur l'importance de ce don, même petit, il joue un rôle important. Pour un objectif de 5 000 €, il est préférable de débiter votre collecte officielle en ayant déjà un montant affiché à 500 € avec tant de donateurs. Votre collecte ne décollera pas si votre compteur reste à zéro. Si au bout d'une semaine, les 10 % de votre cagnotte ne sont pas atteints, songez à baisser votre objectif financier pour qu'il soit plus réaliste.

Communiquez ensuite auprès de l'entourage éloigné (abonnés à une newsletter, anciens membres de l'association, connaissances, partenaires) en privilégiant les e-mailings et les réseaux sociaux.

Enfin, communiquez plus largement par le biais de votre entourage, les sites de vos partenaires, la presse locale. N'hésitez pas à les contacter et à leur proposer de relayer votre campagne en leur fournissant des messages tout prêts pour qu'ils n'aient rien à faire de plus que relayer l'information.

Dans un premier temps, expliquez votre projet en quelques lignes et renvoyez vers votre page de collecte. Puis relancez régulièrement. Cela peut être au travers d'un message indiquant le nombre de jours restant pour atteindre votre objectif, ou les moments forts de la préparation de votre projet. ■

À RETENIR**Avant le lancement de votre collecte :**

- Définir le projet et la communauté à cibler;
- Définir le montant à atteindre;
- Définir les dates de début et de fin de collecte;
- Travailler la page de collecte en ligne pour présenter au maximum le projet;
- Définir des contreparties.

Pendant la collecte :

- Communiquer auprès de l'entourage proche pour obtenir 10 % de la collecte;
- Réajuster le montant de la collecte si besoin;
- Communiquer auprès de l'entourage éloigné;
- Dans les dernières semaines, communiquer plus largement;
- Relancer avec du contenu pour rendre votre projet concret.

Après la collecte :

- Annoncer la somme récoltée;
- Remercier l'intégralité des donateurs;
- Faire un retour sur le projet une fois passé, afin de fidéliser les donateurs.

LES SITES DE CROWDFUNDING

Certains sites prennent une commission, d'autres non. Certains ont plus de visibilité. Tous proposent des tutoriels pour vous guider dans la création de votre page.

- HelloAsso : www.helloasso.com
- KissKissBankBank : www.kisskissbankbank.com
- Ulule : www.ulule.com

Open talent school

Logiciel de gestion et de communication
Etablissement d'enseignement artistique

Pour une gestion de votre établissement sans fausse note

Contactez-nous pour une présentation gratuite, ou récupérez vos identifiants*

09 72 12 60 17
contact@opentalent.fr

Offre spéciale** :
Mise en place de l'option SMS gratuite avec le code **CMF0617**

Bénéficiez d'une remise jusqu'à 45% en tant qu'adhérent CMF

* Accès à votre module CMF réseau www.opentalent.fr ** Offre valable pour toute souscription avant le 30/06/2017



PRÉPAREZ VOTRE 14 JUILLET

PAR CÉCILE BAUDUIN

Savez-vous à quelle occasion on peut jouer *La Marseillaise*, et comment ?

FÊTE NATIONALE ET CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

En présence d'un emblème officiel des armées

D'une manière générale, l'hymne national (*La Marseillaise*) est interprété une seule et unique fois, en entier, lors d'une cérémonie en présence d'un emblème officiel des armées (drapeau tricolore ou étendard de guerre). Cet hymne doit être interprété lorsque l'autorité qui préside la cérémonie (Président de la République, Premier Ministre, Ministre de la Défense, Président du Sénat, de l'Assemblée Nationale, autres membres du gouvernement, autorité militaire, etc.) salue l'emblème.

Sans emblème officiel des armées

Si la cérémonie se déroule en l'absence d'un emblème officiel des armées, seul le refrain de *La Marseillaise* doit être interprété, une seule fois.

Exception

L'hymne national peut être exceptionnellement joué une deuxième fois, au cours d'une même cérémonie, après la sonnerie *Aux Morts* et la minute de silence, mais toujours avec la présence d'un emblème officiel des armées. Seuls les emblèmes officiels des armées ont droit aux honneurs militaires. Les drapeaux d'associations ne rentrent pas dans cette catégorie.

PRESTATIONS CIVILES

L'hymne national ne peut être exécuté dans des circonstances de type ouverture de foire, inauguration de salle des fêtes, salle de sports, etc., ou lors des prestations civiles où la présence militaire n'est marquée que par une musique ou fanfare.

QUID D'UN ÉVÉNEMENT NATIONAL ?

Un événement national oblige à utiliser le protocole du cérémonial, en présence d'un emblème officiel des armées. L'hymne national doit donc être interprété une seule fois, en entier, lorsque l'autorité qui préside la cérémonie salue l'emblème.

Lors du salut aux emblèmes de différents pays présents à une cérémonie,

l'ordre d'interprétation des hymnes nationaux se fait dans l'ordre alphabétique (en français) des noms des pays, avec l'hymne du pays invitant en dernier (Exemple d'un événement se déroulant en France : Norvège, Belgique, États-Unis, France. Nous entendrons dans l'ordre : Belgique, États-Unis, Norvège, France).

Lors de cérémonies commémoratives en présence de plusieurs emblèmes de différents pays,

l'interprétation des hymnes se fait dans l'ordre d'entrée en guerre de ces pays. Dans certains lieux appartenant à des pays étrangers (cimetière militaire, ambassade, etc.), l'ordre des hymnes est inversé.

Lors d'une rencontre sportive internationale et officielle,

les hymnes nationaux peuvent être interprétés avant le début de la rencontre dans cet ordre : hymne du pays invité - hymne du pays invitant. ■

■ Drapeau flottant au dessus de la Tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe

Ce document a été conjointement réalisé avec le Conservatoire Militaire de Musique de l'Armée de Terre



GROS PLAN SUR LA BATTERIE-FANFARE

PRATIQUE MUSICALE | PAR CAMILLE MATET

La batterie-fanfane ou la tradition tournée vers le futur!

✚ Concert hommage à Guy Coutanson par les musiciens de la Police nationale, des Gardiens de la paix, de la Musique de l'air et de la Gendarmerie mobile en 2009

La batterie-fanfane est une formation récente puisque sa création remonte au milieu du siècle dernier. Sa composition repose sur le regroupement de cuivres à sons naturels (c'est-à-dire sans système de pistons ou à palettes) et de percussions, qui étaient jusque-là essentiellement utilisés sur les champs de bataille et dans le quotidien des armées et des cours aristocratiques : clairon et clairon-basse d'infanterie en Sib, trompette et trompette-basse de cavalerie en Mib, cor de chasse en Mib, tambour, grosses caisses et cymbales. La batterie-fanfane est une spécificité patrimoniale française, car dans les autres pays, les instruments d'ordonnance sont toujours cantonnés dans leur rôle fonctionnel. Au fil des années, l'instrumentarium de la batterie-fanfane a

évolué en même temps que le répertoire et a intégré toutes les percussions et les cuivres à pistons comme le saxhorn-basse ou l'euphonium et la contrebasse. La CMF définit 8 types de formations selon l'utilisation des instruments précédemment cités, l'ajout de fifre, petite flûte ou trompe, et la fusion avec un orchestre d'harmonie ou de fanfare.

Tout en conservant son héritage, qui fait notamment que l'école française de tambour demeure une référence internationale, la batterie-fanfane se renouvelle en intégrant toutes sortes d'autres instruments classiques, amplifiés et traditionnels, voire d'autres disciplines ou actions artistiques. ■

Confédération Française des Batteries-Fanfanes :
SITE www.batterie-fanfane.fr



RENCONTRE AVEC GUY COUTANSON, PRÉSIDENT NATIONAL DE LA CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE BATTERIE FANFARE (CFBF)

Comment avez-vous découvert la batterie-fanfane ?

GUY COUTANSON : Dès l'âge de 7 ans, j'ai découvert et pratiqué la musique au clairon dans la Batterie-Fanfane de ma ville en Haute-Loire. Ensuite, j'ai étudié et suivi des stages, j'ai passé des concours et cela m'a permis de gravir petit à petit les échelons pour devenir ensuite moi-même formateur. J'ai eu la chance de jouer de nombreux instruments comme la trompette, qui est mon instrument de prédilection, le cor, le tambour, les percussions...

À 18 ans, j'obtiens un Grand Prix Fédéral de clairon et trompette mais la musique n'est pour moi encore qu'un loisir. Ce n'est que lors de mon Service National à la Fanfare de trompettes du 1^{er} régiment de Saphis que je tente ma chance vers les batteries-fanfanes professionnelles.

Puis en 1975, la Police Nationale ouvre deux postes dans la

musique : cor en mib et trompette de cavalerie. La même journée, je suis reçu aux deux et choisi d'exercer le cor car le poste est disponible immédiatement.

Comment devient-on compositeur pour batterie-fanfane ?

G. C. : Soit on est issu de ce milieu, ce qui est mon cas, et notre parcours d'instrumentiste ou de chef passionné nous pousse tout naturellement vers l'écriture. Soit on est compositeur extérieur à ce milieu et on y est amené par des circonstances ou occasions diverses (découverte lors d'un concert, rencontre propice à une sollicitation, partenariat, projet, commande...) Pour ma part, en 1982, je décide de prendre des cours d'écriture avec Pierre Saaorborg et je découvre alors l'harmonie classique. C'est à ce moment-là que je crée mes premières pièces. ▶

**“PAS D’INQUIÉTUDE,
LA BATTERIE-FANFARE
A ENCORE DE BEAUX JOURS
DEVANT ELLE !”**

GUY COUTANSON



Il n'est pas évident de composer pour des batteries-fanfars car il y a des contraintes de tessitures par exemple. En même temps, la beauté des timbres de ces instruments naturels sont un atout majeur. Avec mes compositions, j'ai contribué à l'élargissement du répertoire en imitant le rock, le jazz et la salsa... Puis à ma demande, des compositeurs extérieurs au milieu batterie-fanfare comme Désiré Dondeyne, Marc et Franck Steckar ou Xavier Lemasne ont accepté de relever le défi et de faire évoluer le répertoire.

Où trouvez-vous l'inspiration ?

G. C. : Au-delà d'être alimentée par des événements précis ou des idées concrètes, l'inspiration se nourrit, consciemment ou inconsciemment, de tout ce qui nous imprègne au cours de notre vie.

Vous êtes aujourd'hui Président National de la CFBF, qu'est ce que cela représente pour vous ?

G. C. : C'est la suite logique, peut être l'aboutissement, mais pas la finalité (du moins je l'espère) d'un parcours à la fois de bénévole et de professionnel au service de la batterie-fanfare. C'est aussi une volonté qui ne m'a jamais quitté d'apporter ma contribution, et de « renvoyer l'ascenseur » à ce milieu qui m'a tant donné.

Quel est, selon vous, l'avenir de la batterie-fanfare ?

G. C. : Contrairement à ce que certains ont pu dire ou penser, cette spécificité française a des perspectives illimitées. La batterie-fanfare est un véritable orchestre pouvant aborder tous les styles musicaux. C'est pourquoi, depuis sa création dans les années cinquante, elle a connu une évolution sans précédent grâce à un répertoire sans cesse renouvelé par des compositeurs apportant une diversité et une richesse inouïes. L'époque où les formations professionnelles œuvraient seules pour l'évolution du répertoire est révolue car les amateurs ont pris le relais et se sont emparés de la création avec beaucoup de réussite. Alors pas d'inquiétude, la batterie-fanfare a encore de beaux jours devant elle ! ■

■ Guy Coutanson et la Batterie-Fanfare de la Police nationale

LA CMF INTERROGE LES BATTERIES-FANFARES !

La CMF souhaite connaître les besoins et les problématiques des batteries-fanfars afin de mieux les accompagner dans leur pratique et leur développement.

À cet effet, nous leur proposons de compléter massivement le questionnaire suivant : <http://bit.ly/2qgkoJq>

BIOGRAPHIE DE GUY COUTANSON

Guy Coutanson est né le 11 mars 1955. Il intègre en 1962 la Batterie-Fanfare de l'Étoile de Craponne-sur-Arzon (43). Il suit alors les cours de l'association et passe les épreuves des concours individuels de la Fédération Sportive et Culturelle de France. En 1973, il passe son diplôme de chef de pupitre au stage national de Vichy, puis en 1974 celui de répétiteur. Il obtient alors le Grand Prix Fédéral de clairon et trompette.

Après avoir effectué son Service National à la Fanfare de trompettes du 1^{er} Régiment de Spahis au sein des Forces Françaises stationnées en Allemagne, il se présente au concours de la Musique de la Police Nationale et intègre cette formation en octobre 1975.

Par la suite, il suit les cours de percussions des Conservatoires de Châtenay-Malabry puis de Boulogne-Billancourt où il perfectionne sa technique de Tambour.

En 1985, il est reçu au concours de Tambour-Major Adjoint

de la Police Nationale et succède à Louis Bellebon en 1988. Il participe activement à l'évolution du répertoire grâce à ses compositions. Il a produit à la tête de son orchestre toute une série d'enregistrements d'œuvres créées pour batterie-fanfare.

Dans le milieu associatif, Guy Coutanson est conseiller technique auprès de plusieurs confédérations. Membre fondateur de la Confédération Française des Batteries-Fanfars (CFBF), il en a été le rédacteur du bulletin et le directeur technique. Il est également le premier directeur de la Batterie-Fanfare Nationale. Élu au Conseil d'Administration de cette confédération, vice-Président chargé de la commission musicale, il en est depuis 2012 le Président National.

Par son action et son dévouement à la cause des batteries-fanfars, il participe activement au développement et au progrès technique des formations musicales populaires. ■



1



2



3



4

AGENDA

PAR CAMILLE MATET

ÉVÉNEMENTS CMF CONCOURS D'ENSEMBLES MUSICAUX À CALAIS

LE 25 JUIN 2017

La Fédération Régionale des Sociétés Musicales du Nord Pas de Calais (62) organise un concours national agréé CMF pour orchestres d'harmonie, batteries-fanfars et orchestres de fanfare (20 ensembles au maximum) à Calais le 25 juin 2017. ■

Contact : Joël Bourdon

MAIL frsm@orange.fr

TÉL 03 28 55 30 20

CONCOURS D'ENSEMBLES MUSICAUX À ABBEVILLE

LE 25 JUIN 2017

La CMF Somme (80) organise un concours national agréé CMF d'orchestres d'harmonie, batteries-fanfars, orchestres d'accordéons, orchestres de fanfars, chorales et ensembles vocaux à Abbeville le 25 juin 2017. ■

Contact : Pascal Lion

MAIL federation.musicale.de.la.somme@wanadoo.fr

TÉL 03 22 91 48 94

ÉTRANGER ORCHESTRE D'HARMONIE DES JEUNES DE L'UNION EUROPÉENNE (EUYWO)

DU 8 AU 26 JUILLET

La prochaine session de l'Orchestre d'Harmonie des Jeunes de l'Union Européenne (EUYWO) se déroulera du 8 au 26 juillet 2017 au Luxembourg et aux Pays-Bas sous la direction du chef d'orchestre néerlandais Jan Cober et en collaboration avec le World Music Championship Kerkrade (wmc).

Des places sont encore disponibles : 1 hautbois, 1 basson, 1 clarinette Sib, 1 cor, 3 percussions et 2 contrebasses. Peuvent se porter candidats des jeunes musiciens étudiants en musique, lauréats de concours de musique, musiciens professionnels, etc., ayant entre 15 et 30 ans et domiciliés dans un Etat-membre de l'Union Européenne ou dans un autre pays européen ■

Informations : SITE www.ugda.lu

RÉSULTATS EBBE 2017

L'European Brass Band Championship s'est déroulé à Ostende le 30 avril dernier. L'occasion pour le français Maxime Pitois, chef du Burgundy Brass Band, de finir 3^e sur 14 du concours européen des chefs d'orchestre. Du côté de l'European Brass Band Championship, le Paris Brass Band s'est classé 7^e sur 12. Trois Françaises avaient, quant à elles, été retenues pour participer à l'European Youth Brass Band :

- Leïla Picart au pupitre de cornet ;
- Élisabeth Lorthios au pupitre de saxhorn alto mib ;
- Émilie Empis au pupitre d'euphonium. ■

Informations : SITE www.ebba.eu.com

ACTUALITÉS

LE FESTIVAL DE MUSIQUE DE SULLY ET DU LOIRET 1

DU 1 AU 18 JUIN

Pour sa 44^e édition, le festival se déroule du 1^{er} au 18 juin prochain dans 9 villes du Loiret. L'occasion pour les amateurs de musique classique et les mélomanes de découvrir 18 concerts, avec entre autres Renaud Capuçon & Kit Armstrong, Avishai Cohen ou encore Jean-François Zygel, Nicole Corti & le chœur Spirito. ■

Informations : Bureau du festival de Sully et du Loiret

MAIL festival.sully@loiret.fr

TÉL 02 38 25 43 43

FESTIVAL BOUCHE-À-OREILLE

DU 2 AU 5 JUIN

C'est à Bouchemaine, lors du week-end de la Pentecôte, que s'ouvre la saison jazz, avec la 8^e édition du festival Bouche-À-Oreille. Du 2 au 5 juin, l'association «Jazz Maine» propose une escapade musicale et bucolique, pour tous les amateurs de musique, adeptes du jazz ou novices désireux de le découvrir.

Une trentaine de concerts dans un site remarquable, classé au patrimoine de l'UNESCO.

Les têtes d'affiche de l'édition 2017 : Marion Rampal, Baptiste Trotignon, Chlorine Free. ■

Informations : SITE https://festivalbao.com

FESTIVAL JAZZ MUSETTE DES PUCES 2

DU 9 AU 12 JUIN

À Paris/Saint-Ouen se déroule du vendredi 9 au lundi 12 juin 2017, le festival Jazz Musette des Pucés.

Un festival totalement gratuit qui se tient dans le plus grand marché d'antiquités au monde depuis 12 ans. Un week-end en musique pour vivre les Pucés différemment avec, en particulier, des concerts de Cali et Martin Taylor, le guitariste acoustique.

«Aux Pucés de Saint-Ouen et Paris, la musique se jouait dans les bistrotts et dans les rues. L'identité culturelle et historique de ce marché mondialement connu vient des anciennes «fortifs», de la «zone», de Clignancourt à Montmartre. Didier Lockwood et Serge Malik y ont joué dans les seventies. Ils ont fondé le Festival Jazz Musette des Pucés en 2004 avec une volonté commune de ne pas laisser l'oubli vaincre la mémoire, de rendre hommage à Django Reinhardt, à Jo Privat, à Charles Trenet... et à tous ceux qui perpétuent le swing français et la gouaille de rues.» ■

Informations : SITE www.festivaldespucés.com

HARMONIE SAINT-PIERRE D'AMIENS

LES 9 JUIN, 8 ET 13 JUILLET

Concerts autour de la trompette avec comme invité Éric Aubier, trompettiste de renommée internationale et professeur au CRR d'Amiens Métropole.

Vendredi 9 juin : concert à l'église de Bouelles à 20h30 ;

Samedi 8 juillet : concert place des pilotes à Saint-Valéry-sur-Somme (Les Estivales) à 21h00 ;

Jeudi 13 juillet : feu d'artifice de la fête Nationale au parc Saint-Pierre d'Amiens. ■

47^e CONCOURS CZIFFRA

LES 24 ET 25 JUIN

La Fondation Cziffra organise un concours annuel pour distinguer de jeunes musiciens au talent exceptionnel. Le concours 2017 se déroule cette année en deux étapes : les Éliminatoires et la Finale à la Chapelle Saint-Frambourg de Senlis. Les Éliminatoires ont lieu le samedi 24 et le dimanche 25 juin. Les candidats interpréteront deux ou trois œuvres de styles, compositeurs et époques différents, dont une étude de virtuosité lors d'une épreuve publique de 15 minutes chacun.

La finale se déroulera le samedi 4 novembre 2017 à 20 heures lors du Festival SenLiszt avec au programme un récital de 30 à 40 minutes, comportant au moins trois styles différents et une œuvre de Liszt.

Inscriptions réservées aux musiciens âgés de 21 à 35 ans. ■

Informations :

SITE www.fondation-cziffra.com/fr/concours

FESTIVAL MUSIC EN CIEL

LES 30 JUIN, 1 ET 2 JUILLET

La ville de Saint-Priest (Rhône) a créé en 2005 Music en Ciel, un festival d'été. Un festival gratuit qui se déroule cette année les 30 juin, 1 et 2 juillet prochains. L'occasion de découvrir de nouveaux artistes et ceux qui ont déjà imposé leur univers auprès du grand public comme Ycare, Pony Pony Run Run ou Yuri Buenaventura. ■

Informations : **FB** www.facebook.com/musicenciel

CENTRES MUSICAUX D'ÉTÉ

DU 5 AU 28 JUILLET ET DU 16 AU 26 AOÛT

Les inscriptions pour les 37^e Vacances Musicales sont ouvertes. Au programme compositions spécifiques pour orchestre d'harmonie, musiques de films ou de dessins animés etc.. sur un thème différent chaque année. Le rendez-vous est donné à l'espace Marcel Cassions, site Japy à Audincourt (25) du 5 au 28 juillet.

La ville d'Audincourt (25) accueille également du 16 au 26 août, le 20^e stage d'orchestre, ouvert aux adultes et adolescents à partir de 2 ans de pratique instrumentale en bois, cuivres et percussions. ■

Inscriptions et tarifs : **MAIL** hma@sfr.fr

Corrine ou Jean François Erard : **TÉL** 0381945536

NICE JAZZ FESTIVAL

DU 17 AU 21 JUILLET

La nouvelle édition du festival se tient du 17 au 21 juillet prochain au théâtre de verdure et place Masséna à Nice. Une édition qui intervient après l'annulation de celle de l'année dernière décidée à la suite de l'attentat qui s'est déroulé lors du 14 juillet, deux jours avant le lancement du festival. Cette année au programme : IAM, Mary J. Blige ou encore Shai Maestro Trio. ■

Réservations : **SITE** www.nicejazzfestival.fr

SEMAINE MUSICALE

DU 17 AU 21 JUILLET

Semaine musicale de 5 jours sur la voix, la chanson et la musique, pour tous!

Travail pour tous le matin sur le corps, l'espace, la voix, la respiration, la présence, l'intelligence émotionnelle et artistique, et l'après-

midi en différents groupes pour apprendre à jouer ensemble, créer et improviser.

Du 17 au 25 juillet au Conservatoire à Rayonnement Régional de Poitiers.

Hébergement sympathique en chalets en bois, individuels ou collectifs, dans la forêt de Moulière. ■

Informations et réservations : Marc Brochet

SITE www.marcbrochet.com/stages-dete

TÉL 0689871127

FESTIVAL GUITARE EN SCÈNE

DU 19 AU 22 JUILLET

Du 19 au 22 juillet 2017 se déroule le festival Guitare en scène à Saint-Julien-en-Genevois en Haute-Savoie.

Des groupes mythiques du blues, du rock, du funk et de nouveaux talents se produiront. Retrouvez notamment Scorpions, Amy Mc Donalds ou encore L. E. J. ■

Informations et réservations :

SITE www.guitare-en-scene.com

MASTER-CLASS INTERNATIONALE DE SAXOPHONES

DU 30 JUILLET AU 12 AOÛT

Dans le cadre du festival Eurochestreries Charente-Maritime 2017, se déroule une master class de saxophones ouverte aux jeunes musiciens âgés de 15 à 25 ans. L'événement se déroule du 30 juillet au 12 août avec les musiciens professionnels du quatuor de saxophones Malaka de Grenade en Espagne. ■

Inscriptions :

MAIL fede.eurochestreries@yahoo.fr

SITE www.eurochestreries.org



**CONCERTS DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE
DES GARDIENS DE LA PAIX
DE LA PRÉFECTURE DE POLICE**

Dimanche 11 juin 2017 à 16 h 00

Église Saint-Roch
296, rue Saint-Honoré 75001 Paris
Harmonie de chambre

Lundi 12 juin 2017 à 20 h 00

Sainte-Chapelle
8, boulevard du Palais 75004 Paris
Harmonie de chambre
Réservation obligatoire :
christopher.wride@monuments-nationaux.fr

Mardi 13 juin 2017 à 20 h 30

Sainte Chapelle du Château de Vincennes
Harmonie de chambre
Renseignements et réservations : 0148083120
Direction : Gildas Harnois
Mozart : *Ouverture de Così fan tutte*, *Gran Partita*

Renseignements

0153716197 | musique-gpx@interieur.gouv.fr

diamdiffusion.fr

Diam
Diffusion Art Musique

**+ SIMPLE**

**POUR ACHETER
TOUTES VOS PARTITIONS**

+ RAPIDE**ALLO-COMMANDE 09 79 99 11 99**

(appel non surtaxé)



1



2

EN BREF

PAR CAMILLE MATET

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA VILLE DU HAVRE À L'INTERNATIONAL ▣

Dimanche 9 avril, 23h00... La grande salle du palais des congrès qui a transpiré la concentration, le stress et l'envie de bien faire pendant trois jours de compétition, s'est à présent transformée en un chaudron en ébullition. La lecture du palmarès du 19^e concours international «Flicorno d'Oro» de Riva del Garda (Italie) est sur le point de s'achever... C'est le tour de la catégorie «Excellence», la plus élevée. Le suspense est à son comble... Les quelques membres représentants notre orchestre et moi-même attendons avec une certaine fébrilité notre résultat... nous savons que le niveau de cette édition est très relevé...

Soudain, la présentatrice annonce que le jury a souhaité décerner une mention spéciale pour le solo dans *Divergences* d'André Waignein du cor anglais de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville du Havre. Nous explosons tous de joie ! Pendant une seconde, je m'interroge sur ma légitimité à aller retirer à la place de Thérèse Louvet, notre excellente musicienne, le diplôme qui l'attend sur scène... évidemment, je m'y rends tout en précisant qu'elle n'a malheureusement pas pu rester parmi nous.

L'orchestre, quant à lui, termine 5^e avec une moyenne de 80,21 points sur 100 en ayant interprété *Spartacus* de Jan van der Roost en œuvre au choix ; si on m'avait dit que nous aurions une note équivalente à 16/20 avant de partir, je pense que j'aurais immédiatement signé des deux mains ! Le grand vainqueur du concours est l'orchestre

réputé «Civica filarmonica di Lugano», formation dirigée par Franco Cesarini avec une superbe interprétation du *Poème alpestre* du même Franco Cesarini.

De notre côté, nous sommes fiers... fiers d'avoir très honorablement représenté la France et notre ville du Havre dans la catégorie la plus élevée ; fiers d'être arrivés là avec un orchestre totalement conforme à celui que nos spectateurs peuvent entendre à chacun de nos concerts, avec ses musiciens d'horizons et de niveaux très variés (grands élèves du Conservatoire Arthur Honegger du Havre, amateurs très nombreux et quelques professionnels très investis dans notre formation).

De ce concours, je retiendrai deux choses essentielles : tout d'abord une telle aventure est exceptionnelle, chargée d'émotions intenses et qui a été un formidable moment collectif pour tous les membres de notre orchestre ; ensuite, pour ma part, je souhaitais que ce concours permette à tous de prendre conscience du chemin qu'il restait à parcourir et c'est chose faite ; « *l'envie d'avoir envie* » est revenue !

Alors comme l'ont dit plusieurs de mes musiciens : « *nous savons dorénavant dans quelle direction aller pour une prochaine fois* ». ▣

ANNICK VILLANUEVA

CHEF DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA VILLE DU HAVRE

Informations :

SITE www.aohavre.fr

FACEBOOK www.facebook.com/OrchestreDHarmonieDeLaVilleDuHavre

[OrchestreDHarmonieDeLaVilleDuHavre](https://www.facebook.com/OrchestreDHarmonieDeLaVilleDuHavre)

ORCHESTRE D'HARMONIE DE SAINT-OMER ▣

De la rêverie à la danse. Le week-end du 1^{er} avril 2017, l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer sous la direction de Philippe Le Meur, s'est produit en concert dans 3 nouvelles communes de la CAPSO (Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer), à Bellinghem, Fauquembergues et Théroouanne.

Les plus belles pages musicales de Vladimir Cosma ont été revisitées par la formation audomaroise. Durant la première partie du concert les auditeurs ont voyagé des collines ensoleillées de Provence chère à Marcel Pagnol, jusqu'aux froides plaines de Sibérie que traversait Michel Strogoff. Puis dans la seconde partie, le public était invité à la danse aux côtés de Sophie Marceau lors de *La Boum* ou de Louis de Funès avec *Rabbi Jacob* pour ne citer que les films parmi les plus célèbres portés par la musique de Vladimir Cosma. C'est une dizaine de musiques qui ont été interprétées par les 60 musiciens de l'orchestre. De quoi satisfaire pleinement et enchanter le public venu en très grand nombre et faire réapparaître certains souvenirs avec nostalgie. ▣

BRUNO DRINKEBIER

PRÉSIDENT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE SAINT-OMER

Informations :

SITE www.ville-saint-omer.fr/les-associations/associations-culturelles/amicale-de-lharmonie-municipale



**Open
talent**

La plateforme
culturelle



Billetterie
Agenda culturel
Actualités
Annonces



**Open
talent**

artist

Chorales,
orchestres,
compagnies
artistiques

Au service
de votre **passion**



*Outils et
portail au
service des
structures
culturelles*



**Open
talent**

school

Établissement
d'enseignement
artistique



Gérez votre
établissement
autrement



Adhérents CMF, vous bénéficiez de conditions spéciales

Contactez-nous par téléphone au 09 72 12 60 17 ou par mail contact@opentalent.fr

www.opentalent.fr



associathèque
Partenaire de votre engagement

Accompagner les associations dans leurs projets.

Associations, venez découvrir un univers d'informations, d'outils et de services :

- Des actualités juridiques, fiscales, comptables et sociales
- Des guides pratiques pour gérer votre association
- Des outils à télécharger
- Un « Village asso » pour partager votre expérience
- Des parutions et dossiers thématiques
- Un espace « Mon asso » pour valoriser et gérer votre association